

L'adresse de Fontanes se trouve dans le *Moniteur* et dans les *Mémoires* de M. l'abbé Guillon de Montléon.

Le *Bulletin de Lyon*, du 14 frimaire an XIII, présente, comme étant de Fontanes, le quatrain suivant, sur la mort de Desaix :

Tu meurs, brave Desaix ; tu meurs ? Ah ! peux-tu croire
Que l'éclat de ton nom s'éteigne avec tes jours ?
L'Arabe, en ses déserts, s'entretient de ta gloire,
Et ses fils à ses fils la rediront toujours.

Ces vers sont accompagnés d'une traduction latine, qui est de l'abbé Paul :

Dum moreris, moreris, fortissime, nomen et ævum
Num simul æternum disperitura putas?
In vastis te mœstus Arabs, te narrat arenis,
Te soboli soboles dicet et usque suæ.

Delandine, dans son *Tableau des Prisons de Lyon*, rapporte comme étant de lui les quatre inscriptions en vers qui se liaient sur le cénotaphe élevé à la mémoire des victimes des Brotteaux, lors de la fête funèbre du 29 mai 1795. A.-V. Arnault, dans ses *Mémoires d'un Sexagénaire*, tom. II, embrasse l'opinion de ceux qui veulent que la quatrième de ces inscriptions soit de Fontanes ; il la trouve, et à bon droit, meilleure que les autres, puis il observe que Delandine a laissé passer

Chaussat, Changeux et Prost, celui-ci est le seul qui soit encore vivant. Voyez, dans le *Courrier de Lyon* du 11 août, un article de nous, réimprimé, in-8°, sous ce titre : *Notes critiques sur une édition des Discours et Poèmes de Fontanes*, publiées à Lyon en 1837. Cette édition a été retirée du commerce, et était fort incomplète.

Les *Notes* mentionnées ici furent bientôt suivies d'une lettre insérée dans le *Courrier* du 13 août. Nous croyons devoir la reproduire.

Lyon, 11 août 1837.

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal, l'article de M. C* relatif aux ouvrages de M. de Fontanes.

Il rapporte le fait de la députation qui se présenta à la barre des représentants du peuple, pour émouvoir leurs cœurs sur les souffrances de la cité.